



Négociation intéressement

Solidarité avec GM&S

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Mardi 30 mai 2017

Négociation accord d'intéressement Cléon 2017/2018/2019 :

La CGT demande une prime de 2000 euros, soumise à cotisations sociales, pour «tous» les salariés, CDI et précaires, tous les ans, pour les 3 prochaines années.

Déclaration CGT 1ère séance de négociation du 23 mai 2017

Les organisations syndicales sont conviées aujourd'hui à la première réunion de négociation sur l'intéressement local pour les années 2017, 2018 et 2019.

Les résultats de Renault s'annoncent exceptionnels pour les prochaines années. La CGT de Cléon demande et revendique une prime uniforme, de 2000 euros, soumise à cotisations sociales et versée à l'ensemble des salariés du site, embauchés, intérimaires et précaires, tous les ans sur les prochaines années.

Les élus CGT continuent d'affirmer que la prime d'intéressement locale est une prime injuste, aléatoire et basée sur des critères qui accentuent encore la dégradation des conditions de travail des salariés.

Les élus CGT dénoncent à nouveau le fait que cette prime ne soit pas versée aux intérimaires et précaires présents sur le site. Pourtant, sans eux, aucune pièce ne sortirait de Cléon.

Les indicateurs qui «servaient» de base de calcul à la prime sont, pour la CGT, inacceptables :

L'Accidentéisme : F1 qui recense tous les accidents du travail qu'ils aient entraîné ou non un accident de travail, ayant nécessité des soins à l'extérieur, entraînant une chasse aux accidents de travail en «pointant du doigt» ceux qui voudront déclarer un accident et qui, à cause de cela, feront baisser la prime pour tous les salariés de l'usine.

Présentéisme : est un indicateur qui a également une incidence sur la prime de l'ensemble des salariés, en pointant à nouveau du doigt les salariés malades, parfois mis à l'écart dans certaines UET « parce qu'ils feraient perdre une partie de la prime aux autres salariés ».

DSTR : C'est le gain de productivité à réaliser, en supprimant des emplois et dégradant encore les conditions de travail, incitant les salariés à faire toujours plus, plus vite, avec moins de moyens, avec les conséquences que nous connaissons sur la santé des salariés.

Le Rendement Opérationnel Usinage, Fonderie, la consommation de Glycol, qui dépendent en grande partie de l'état des machines et des effectifs et bien d'autres encore.

La direction a pris note de la demande de la CGT.

Que pouvons-nous attendre?

Réponse le 7 juin, lors de la prochaine séance de négociation.

Renault à les moyens, de donner cette prime à l'ensemble des salariés, les résultats sont annoncés exceptionnels, le chiffre d'affaire à encore augmenté de 25% au premier trimestre 2017. (Nous avons suggéré à la direction de prendre sur les 962 millions d'euros que vont toucher les actionnaires cette année...)

Aucun salarié ne doit être laissé de côté, à suivre...

Prochaine réunion de négociation le 7 juin, puis si nécessaire une dernière réunion est prévue le 13 juin.

Solidarité avec les salariés de GM&S

Le tribunal repousse la période d'observation à fin juin,
Une première victoire, mais rien n'est gagné.



Manifestation de soutien aux salariés de GM&S, tribunal de commerce de Poitiers.

**Communiqué de presse de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT et de l'Union Départementale CGT de la Creuse
Les GM&S toujours mobilisés pour sauver leur entreprise !**

Le tribunal de Commerce de Poitiers a décidé de prolonger la période d'observation en redressement judiciaire jusqu'au 30 juin 2017. Les offres de reprise devront être déposées avant le 7 juin.

Cette bouffée d'oxygène pour les GM&S et leurs familles est le fruit d'une mobilisation des salariés depuis des mois et d'une solidarité nationale exprimée très fortement ces derniers jours.

Pour la CGT, la période d'observation doit permettre de finaliser une reprise crédible de l'entreprise, garantissant l'emploi de toutes et tous. La famille Frey est prête à investir pour redémarrer l'usine et reprendre 240 salariés. Son intérêt soudain à GM&S reste encore surprenant !

Le groupe GMD (Groupe Mécanique Découpage), autre candidat à la reprise, a déjà transmis une lettre d'intention. Il reprendrait l'activité, mais sans les bureaux d'études et ne garderait que 100 salariés. Ce n'est pas acceptable SANS les bureaux d'études. GM&S serait alors juste une usine de frappe pour les constructeurs et empêcherait la diversification.

La hausse des commandes à hauteur de 22 millions d'€, promises par Renault et PSA, est une avancée, si elle est confirmée (maintien de 90 à 100 emplois). Mais l'usine est loin d'être sauvée !

Il faut 35 millions d'€ d'activité et des nouvelles productions pour donner un réel avenir au site.

La prolongation de la période d'observation n'est qu'une bataille de gagnée, mais en aucun cas l'assurance que le site de la Souterraine vivra. Les donneurs d'ordres ne doivent plus continuer d'avoir le droit de vie ou de mort sur les entreprises sous-traitantes et leurs salariés. Le Gouvernement ne doit plus leur accorder des millions d'€ d'argent public sans aucune garantie pour les emplois !

La CGT ne veut pas de promesses mais des actes car l'implication quotidienne, la faculté d'adaptation et la détermination des salarié(e)s sont bien réelles !

Un grand rassemblement de soutien est organisé par l'intersyndicale CGT-FO de GM&S, le vendredi 23 juin à 10h30 devant le Palais de Justice, 10 place Alphonse Le Petit à Poitiers.

Leur colère et leur mobilisation doivent être entendues !